

Culture du risque Quelle stratégie durable pour sensibiliser les citoyens d'un territoire ?

Virginie Perromat Malikité
Chargée d'études Culture du risque et résilience

Journée technique du Cerema
10 octobre 2024 - Bordeaux



Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

S'appuyer sur un ancrage territorial fort :

« Ansanm nou lé paré » projet pilote La Réunion

Contexte :

- L'île de la Réunion :
 - un territoire exposé à l'ensemble des risques naturels (sauf avalanche)
 - Un groupe local AFPCNT inscrit dans une dynamique active en faveur de la promotion de la culture du risque et de la résilience (GT OM AFPCNT)
 - Une culture du risque présente
 - Le ROHCMUM et son projet éprouvé/testé de mobilisation de la société civile en cas d'urgence
- = Une expérimentation au service de la culture du risque et de la sécurité civile



L'inspiration : le **ROHCMUM**

Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence de Montréal

Rappel :

En 1998, « une mer de glace tombait sur le Québec »

100 mm de pluie verglaçante du 5 au 10 janvier

3 000 km de lignes électriques hors service

La moitié du Québec plongée dans le noir, le froid et sans réseau de téléphonie



- **Créé en 1999 sur les recommandations de la Commission technique et scientifique de la tempête de verglas**
- **Assure la coordination efficace des interventions des organismes associatifs (humanitaires et communautaires) pour les mesures d'urgence à Montréal**
- **Dans le but d'optimiser l'aide aux sinistrés en cas d'événement majeur**
- **Concertation – sensibilisation – formation en continu – montée en compétences du tissu associatif**

Le substrat territorial réunionnais : 1 GT local AFPCNT et un réseau associatif réunionnais fertiles

LE GT OM de l'AFPCNT :

Un réseau d'acteurs de la réduction des risques dans les territoires ultramarins (DROM ET COM)

Partage de savoirs faire et bonnes pratiques entre acteurs d'un même territoire et au sein de la France océanique

En lien avec l'Hexagone et leur zone géopolitique de référence

Piloté par Bernard Guézo et Franck Brachet – groupe de membres bénévoles et Céline le Flour (chargée de mission AFPCNT Outremer)



- **Lancement en 2021 du GT OM de l'AFPCNT et d'un GT local à la Réunion. Composé de personnes physiques pour la plupart dont des agents issus des services de l'Etat (type DEAL, Rectorat, Etat Major de Zone, etc.)**
- **Parmi eux, Nicolas Chebroux - administrateur de l'AFPCNT et Français de l'Etranger / membre du ROHCMUM) > Présentation en interne de la démarche montréalaise à l'été 2022**
- **Un préalable nécessaire : « Faire avec » et « Faire ensemble » = « nou la fé » réunionnais – Appropriation en local de la démarche pour une déclinaison et une expérimentation à La Réunion.**

La naissance d'Ansanm nou lé paré

De l'information à la communication en passant par la créolisation des outils :

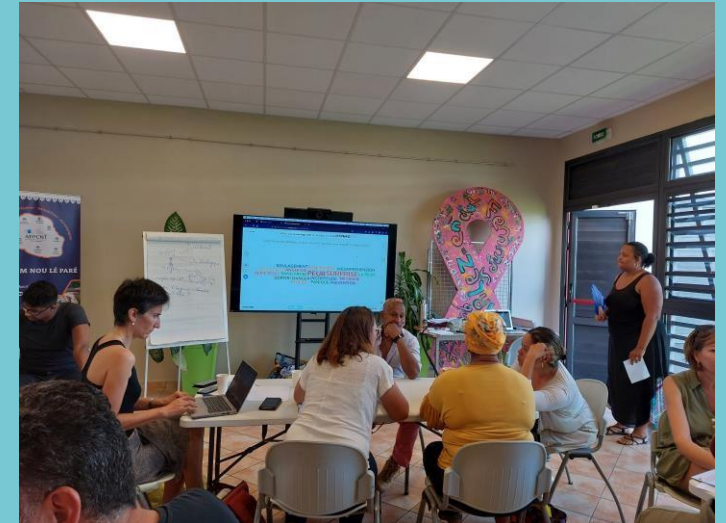
En 2023 :

Présentation progressive du projet aux acteurs-clés : Préfecture, Etat Major de Zone, DEAL, acteurs associatifs, Association des Maires de la Réunion, etc.

Premier café associatif à Saint-Denis avec la FEDEP

Présentation lors des Assises régionales des risques naturels

Lancement de l'accompagnement AFPCNT à destination des associations volontaires



- **Adaptation des outils au cadre réglementaire français (prévention des risques et gestion de crise)**
- **Appropriation et finalisation de leur rédaction avec les associations locales**
- **Réalisation d'un répertoire opérationnel des associations mobilisables à disposition des pouvoirs publics**

1 démarche / 3 outils « Ansanm nou lé paré » : LE GUIDE

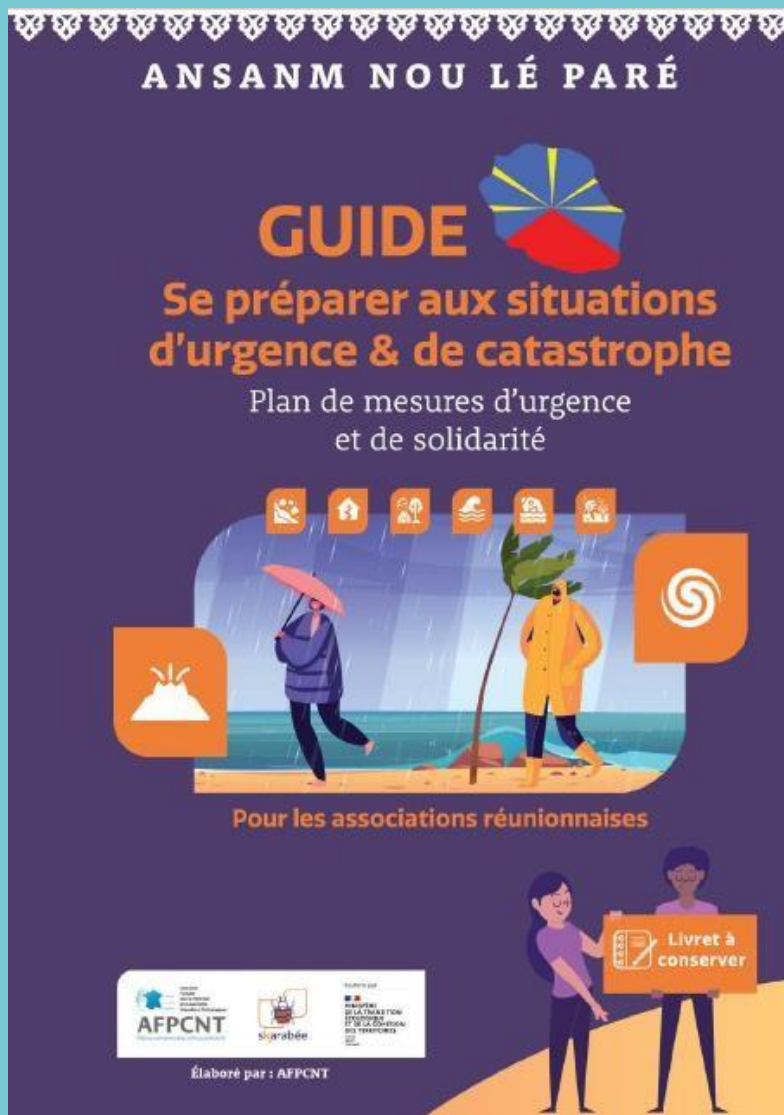


TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi un plan de mesures d'urgence et de solidarité ?	5
Les étapes préliminaires	
Connaître les risques de son territoire, sa vulnérabilité et celle de ses bénéficiaires	8
Etablir le plan de mesures d'urgence et de solidarité en équipe avec le soutien de la Direction	9
Le plan de mesures d'urgence et de solidarité	
1. Rédiger le mot de la présidence/direction générale	10
2. Être alerte, alerter et mobiliser	11
3. Identifier des lieux sûrs de coordination	13
4. Structurer l'équipe de coordination et de réponse	14
5. Maintenir le fonctionnement de votre association en mode dégradé	15
6. Détailler les services à offrir en cas d'urgence	16
7. Assurer les moyens de communication	17
Maintenir le plan de mesures d'urgence et de solidarité opérationnel	18
Réaliser un retour d'expérience (RETEX) : le bilan	19
Auto-évaluation et identification des besoins internes	20
Conclusion	21
Glossaire et sigles relatifs aux risques majeurs	22



LE PLAN DE MESURES D'URGENCE ET DE SOLIDARITÉ

DÉTAILLER LES SERVICES À OFFRIR EN CAS D'URGENCE

OBJECTIF : PARTICIPER À LA RÉPONSE À L'URGENCE ET AUX CATASTROPHES SUR VOTRE TERRITOIRE

- Définir :**
 - Les services à offrir en cas d'urgence
 - Les moyens et compétences nécessaires et leur disponibilité en cas de déploiement
 - Le territoire bénéficiaire des services
 - La coût
- Identifier et caractériser vos services d'urgence**

L'organisation des secours et la réponse aux situations d'urgence sont régies par des lois et des règles administratives qui allouent aux différents acteurs des responsabilités et des capacités d'actions en fonction de leur statut et de l'échelon territorial.

Les associations de sécurité civile qui jouent un rôle aux côtés des pouvoirs publics sont spécifiquement agréées à cet effet.

Cependant, toutes les associations qui travaillent sur un territoire et accomplissent des missions de solidarité jouent un rôle primordial en cas de catastrophe.

Elles ont des compétences et des moyens qui peuvent venir en soutien et en complément des acteurs spécialisés de la réponse à l'urgence.

L'ESSENTIEL

- Qualifier et quantifier les services disponibles à court, moyen et long terme.
- Identifier les ressources humaines à même de les déployer
- Informer vos membres (salariés, bénévoles et bénéficiaires) des services prévus, en dehors des missions du quotidien, en cas de déclenchement de votre PMUS

POUR

- Préparer vos équipes à déployer ces services dans un contexte de travail différent avec des bénéficiaires différents ou auprès des organisations tierces
- Communiquer avec les pouvoirs publics sur vos capacités

COMMENT ?

- Comprendre le système d'organisation des secours et le rôle des différents acteurs impliqués à travers le plan ORSEC
- Comprendre sa place dans la réponse à l'urgence
- Prendre contact avec les organisations de sécurité civile pour établir des partenariats de complémentarité
- Former ses membres à déployer ces services en coordination avec d'autres organisations

Questions à se poser :

- Quels services peuvent être mis en œuvre en fonction du statut, de l'expertise, des ressources et des mandats de l'association ?
- Comment et à quelles conditions pouvons-nous assurer ces ressources à court, moyen et long terme ?

Suivant la situation, le bann servis i peu èt diffèran. Lé pa grav si dann decriua situasyon zot i gagn pa mèr ansanm. L'èsanmyèl sè done ta fors kan zot i gagn.



1 démarche / 3 outils « Ansanm nou lé paré » : LE CANEVAS du PMUS

ANSANM NOU LÉ PARÉ

CANEVAS

Plan de mesures d'urgence et de solidarité en temps de catastrophe

Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)

Livret à compléter « Nom de l'association »

Pour les associations réunionnaises

Elaboré par : AFPCNT

LE PLAN DE MESURES D'URGENCE ET DE SOLIDARITÉ (PMUS)

STRUCTURER L'ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE RÉPONSE

À cette étape, se référer au guide du PMUS (page 14)

Il est important de :

- prendre en compte les exemples suivants de membres de l'équipe de coordination :
 - Le président / DG ou leur représentant désigné
 - Les responsables désignés des services d'urgence (voir partie 5 du PMUS)
 - Les responsables désignés des services de soutien (voir partie 5 du PMUS)
 - Autres : fournisseurs, partenaires (sur demande)
- se référer à l'annexe 5 du Canevas (page 25) présentant un exemple de liste des responsables des mesures d'urgence d'une organisation

Notre équipe de coordination

PMUS : « Nom de votre association »

Date de mise à jour : _____

Date de révision : _____

ANNEXE 4.1

Caractéristiques d'un centre de coordination

CENTRE PRINCIPAL	CENTRE SUBSTITUTIF
Usage habituel : _____	Usage habituel : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Télécopieur : _____	Télécopieur : _____
Responsable du local : _____ (pour y accéder en urgence)	Responsable du local : _____ (pour y accéder en urgence)
Nom : _____	Nom : _____
Fonction : _____	Fonction : _____
Coordonnées : _____	Coordonnées : _____
Nombre de lignes téléphoniques : _____	Nombre de lignes téléphoniques : _____
Nombre de lignes téléphoniques disponibles en urgence : _____	Nombre de lignes téléphoniques disponibles en urgence : _____
Accès internet : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Accès internet : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Disponibilité d'un réseau de recharge pour les télécommunications : _____	Disponibilité d'un réseau de recharge pour les télécommunications : _____
Numéro de téléphone réservé à la population lors du sinistre : _____	Numéro de téléphone réservé à la population lors du sinistre : _____
Emplacement de la salle de réunion : _____	Emplacement de la salle de réunion : _____
Générateur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Générateur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Branchement extérieur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Branchement extérieur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Stationnement (nombre d'espaces) : _____	Stationnement (nombre d'espaces) : _____

PMUS : « Nom de votre association »

Date de mise à jour : _____

Date de révision : _____

1 démarche / 3 outils « Ansanm nou lé paré » : LA FICHE REFLEXE

Coordination des mesures d'urgence et de solidarité

FICHE RÉFLEXE

Outil d'aide interne à l'association pour agir et communiquer durant l'urgence/la catastrophe

Ordre du jour
(à adapter selon l'événement)

Objectifs : analyse de la situation actuelle, prise de décisions collectives, clarification du plan d'action, efficacité

1

Analyse de la situation

- Description brève des faits essentiels relatifs à l'événement et à son évolution (préciser quoi, où, quand, qui, combien, etc.)
- Synthèse des besoins des bénéficiaires de l'association et des demandes des autorités
- Anticipation des impacts de l'événement sur :
 - les services que l'association peut offrir ou non
 - la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles et la continuité des activités de l'association
- Identification des actions à mener selon leurs avantages et inconvénients
- Prise des décisions (en comité/groupe) selon les priorités de l'association

2

Planification des interventions

- Actions à mettre en œuvre par les employés/bénévoles de l'association
- Ressources nécessaires
- Préoccupations reliées aux opérations
- Communications nécessaires :
 - Transmission de l'information aux employés, bénévoles et partenaires

3

Gestion de la coordination

- Ouverture et maintenance de la salle de coordination
- Déclenchement, soutien et relève de l'équipe de coordination
- Date et heure de la prochaine téléconférence ou réunion de l'équipe de coordination et suivi des opérations

ANSANM NOU LÉ PARÉ

FICHE RÉFLEXE

Coordination des mesures d'urgence et de solidarité

Outil d'aide interne à l'association pour agir et communiquer durant l'urgence/la catastrophe

AFPCNT
Ministère de la Santé, de la Sécurité Publique et de la Prévention des Catastrophes

skarabée

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

PIROI

Élaborée par l'AFPCNT

Amélioration en continu de la démarche

Faire des événements extrêmes l'occasion de Retex partagés :

Cyclone Belal é apré ?

Du 13 au 16 janvier 2024 – Alerte violette – Passage probable de l'œil du cyclone sur l'île. 4 décès, plusieurs millions de dégâts.

Se réunir pour :

- recueillir les données terrain*
- capitaliser sur la gestion de crise et le relèvement*
- interroger collectivement la démarche Ansanm nou lé paré et poursuivre le chemin vers la résilience*

Une journée en présentiel avec la Maison des associations de la Commune de Saint-Benoît : 1 groupe d'association formée et 1 groupe non formé mais intéressé

Echange en distanciel avec le groupe d'associations de Saint-Denis

Une série de témoignages réalisés par L'esprit c'est pas sorcier TV et l'AFPCNT



Faire culture du risque ensemble : pluralité et diversification des actions en 2024

Pour l'édition 2024 de la Journée Nationale de la Résilience, l'AFPCNT et ses partenaires locaux ont organisé :

le séminaire ultramarin et régional

« Face aux risques, Ansanm nou lé paré ! » à La Réunion du 2 au 4 octobre 2024.

Thème principal : le renforcement des capacités communautaires des territoires ultra-marins et la mobilisation des populations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes : prévention des risques, gestion des situations d'urgence et relèvement post-catastrophe.

Focus: public vulnérable, valorisation des savoirs-faires locaux et ancestraux dits résilients, connaissances et capacités des population à faire face, la mémoire des catastrophes

Ouverture plus large aux populations locales : la caravane de sensibilisation « Alon Kozé risques » avec la MAIF, le Rectorat de la Réunion

Ansanm nou lé paré !

FACE
AUX
RISQUES

2-4 octobre 2024
JOURNÉES D'ÉCHANGES,
DE VISITES ET DE PARTAGE

Conseil départemental de La Réunion
Palais de la Source, Saint-Denis

GOUVERNEMENT
RÉUNION
AFPCNT
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
SOLIDARITÉ TOUR

Le cercle vertueux de la culture du risque et de la solidarité

Associations

Prepar a zot aux situations d'urgence et de catastrophe

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
 Créé par : Volcan et crues de Olivier Lucas Lachry / association ligérienne sur une île /
 association Mékéli / Océan Indien et océan indien / association Mékéli Océan indien.

Elaboré par : AAPPNT

à conserver

Le cycle

Préparation et réponse à l'urgence

Le projet interassociatif « Culture du risque et Sécurité Civile »

Cette démarche s'inspire de l'expérience québécoise du Regroupement des Organismes Humanitaires et Communautaires pour les Mesures d'Urgence à Montréal (ROHCOMUM). Les outils de préparation aux situations d'urgence développés par l'AAPPNT, associés à des appels collectifs, permettent aux associations réunionnaises volontaires de réaliser leur Plan de mesures d'urgence et de solidarité.

Pourquoi un Plan de mesures d'urgence et de solidarité ?

Votre qualité d'association est la garantie d'une relation privilégiée avec les communautés de votre territoire. Vous êtes donc un interlocuteur clé et acteur de l'atténuation des conséquences d'une catastrophe auprès des populations qui seraient vulnérables.

En cas de catastrophe naturelle, technologique ou d'autres événements comme une pandémie, une crise sociale paralysante, etc., l'activation du Plan de mesures d'urgence et de solidarité permet de contribuer à la sauvegarde de votre personnel, de vos locaux et de vos biens tout en poursuivant votre activité autant que possible.

En effet, pendant cette période et immédiatement après, la poursuite de vos missions, notamment celles liées à l'aide et à la solidarité, constitue un enjeu majeur. Elle participe à répondre aux besoins, parfois spécifiques et souvent spontanés, de vos bénéficiaires et aussi de disposer de capacités pour soutenir les opérations de secours et/ou de gestion de crise engagées par les acteurs publics.

Retour d'expérience

- Identifier les points forts et difficultés lors de l'activation du PMUS
- S'entendre du vécu des intervenants
- Élaborer des difficultés opérationnelles et techniques rencontrées
- Améliorer l'organisation des services en situation d'urgence
- Actualisation du PMUS

Mise en œuvre

- Alertes, informer
- Mettre en son fonctionnement en mode dégradé
- Participer à la réponse à l'urgence / déclencher son PMUS

Préparation et réponse à l'urgence

- Connaître les risques de son territoire
- Connaître sa vulnérabilité et celle de ses bénéficiaires
- Élaboration du PMUS
- Identifier l'équipe et les lieux de coordination
- Définir les services à offrir en cas de crise

Événement

- Former l'équipe mobile
- Réaliser une mise en exercice PMUS
- Mise à jour périodique du PMUS

Textes illustratifs :

Nadifara lo bonn mayayte lo pli simp la lo pli efficace ; parcaport, koz ak domou l'marabé biyo oti si na pouin dancé dans somin.

Dabli pa zot mène lakapalyone l'konst, zot lo Resevir atandye ou l'arby pa twofas. Sa lo bon acobman pou konstrui zot plan.

Azot mèm l'koné zot laouraz, zot manlyr fl'zaz l'galté somin...

Esté pa koe ak bonn gransse, bonko néna bonpou konbaze du sa lo spoué dans konyé. Anplisasa va fl'péziy bonn z'arbouré parca: sat zot lo viv d'ann kon konyé.



Merci pour votre attention !

Pour en savoir + :

Céline Le Flour, chargée de mission Outremer
celine.leflour@afpcnt.org

Danilo Hoarau, représentant local AFPCNT à La Réunion gtom-reunion@afpcnt.org

Site web AFPCNT : <https://afpcnt.org/plan-de-mesure-durgence-et-de-solidarite-pmus-preparation-association-risque-catastrophe/ansanm-nou-le-pare-la-reunion/>



Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques

AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Soutenu par



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*